ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 15480

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de la Cour des comptes concernant « Sciences po » et notamment les conséquences de la singularité de l'organisation de cette institution. En effet, l'organisation complexe de cette institution qui aboutit à confier au conseil d'administration de la FNSP (Fondation nationale des sciences politiques) la gestion administrative et financière de l'IEP (Institut d'études politiques de Paris) et au conseil de direction de l'IEP les questions relatives aux activités d'enseignement est sources de dysfonctionnement. Ainsi, « l'absence de représentants du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein du conseil d'administration de la FNSP, alors même que ce ministère est le principal financeur de la fondation, apparaît difficilement compréhensible ». En conséquence, il lui demande quelles réformes il compte initier pour résoudre ce problème.

Texte de la réponse

Les éléments de réponse précis à cette question ont été apportés en réponse à la question n° 15498 de M. Philippe Meunier.

Données clés

Auteur : M. Philippe Meunier
Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15480
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 15 janvier 2013, page 317
Réponse publiée au JO le : 2 juillet 2013, page 6954